

derouie du 16 au 22 septembre avec des animations dans le Bassin.

A pied ou à vélo, bougez autrement !

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et face à la hausse du cours du pétrole, les questions de modes de déplacement et de transport sont plus que jamais d'actualité pour l'ensemble des citoyens, dans le Bassin comme partout ailleurs dans le monde. Déclinant le thème « De l'air pour nos villes » choisi par l'Europe cette année, la semaine de la mobilité a eu lieu du 16 au 22 septembre.

Cette septième édition constitue une occasion idéale pour présenter au grand public des solutions de transport alternatives comme le vélo dans le but d'avancer sur la voie de la stratégie européenne de transport plus durable dans le cadre d'un concept participatif. Un appel à projets a été lancé et les élus de la communauté de communes Decazeville-Aubin (CCDA) ont souhaité s'engager dans cette démarche.

PARTIPEZ AUX RANDONNÉES CYCLABLES

La participation à la semaine européenne de la Mobilité s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste de la CCDA en terme de développement durable. Dans le cadre de l'Agenda 21 local de la CCDA, un plan global de déplacements (PGD) a été mis en place pour proposer à la population du Bassin des alternatives à la voiture.

Le transport urbain du Bassin (TUB) en est une des premières actions concrètes et réussies.

D'autres initiatives sont en cours ou à venir comme l'ouverture d'un transport à la demande pro-

grammé d'ici fin 2008, un schéma de référence sur les itinéraires cyclables dans la vallée du Rion-Mort (étude lancée pour 2009) et enfin une réflexion approfondie sur la sécurisation des déplacements à pied.

Pour revenir à cette semaine européenne de la Mobilité dans le Bassin, des calculateurs éco-mobiles seront distribués gratuitement aux participants des randonnées vélo pour sensibiliser aux émissions de CO₂. Ce calculateur permet, en effet, à chacun de calculer l'impact de ses déplacements en évaluant la quantité de CO₂ rejetée et les dépenses engendrées (lire encadré).

Les Randonnées cyclables constitueront l'autre moment fort de cette semaine de la Mobilité. Organisé par la CCDA avec la collaboration du Vélo passion Decazeville, du Cyclo-Club Firmi, du Guidon decazeillois et de l'Association départementale pour la défense et la sécurité des cyclistes aveyronnais, cet événement original se déroulera ce samedi 20 septembre.

Rendez-vous est donné à 15 h 30, au parking de Cerles à Firmi, pour deux circuits de 13,3 km (randon-



Dans le cadre de cette semaine européenne de la Mobilité, venez participer aux randonnées cyclables ce samedi 20 septembre. Départ à 15 h 30, du parking de Cerles à Firmi, avec deux circuits, l'un pour la rando familiale de 13,3 km, et un autre pour les initiés de 27,6 km. DDM.

née vélo familiale) et 27,6 km (cyclistes initiés). L'arrivée est programmée au moulin de Viviez, vers 17 h 30. À noter que les parti-

cipations à ces randonnées cyclables sont gratuites. Des rafraichissements vous seront offerts. Possibilité de retour à Firmi en bus et

port du casque conseillé pour les enfants de moins de 11 ans.

Ce samedi 20 septembre, en bougeant à vélo dans le Bassin et en optant pour une solution alternative aux engins motorisés, le grand public pourra prendre conscience notamment avec le calculateur

écomobile de l'impact des déplacements quotidiens à la fois sur l'environnement.

Ne reste plus pour assurer la réussite de l'événement qu'à convier le soleil à la fête.

Le saviez-vous ?

Le coût annuel d'une voiture particulière peut vite dépasser les 6 000 €. Son coût d'entretien est 20 fois supérieur à celui lié à l'utilisation des transports publics et 60 fois supérieur au coût d'un vélo !

Environ 80 % de nos achats présentent moins de 5 kg. Nous pouvons donc très bien les transporter sans difficultés à vélo ou à pied dans un cabas à roulettes. En France, le secteur des transports est la pre-

mière source de gaz à effet de serre. Sa part s'élève à 26 % en 2004 et ne cesse de croître au cours des années. Le transport routier est responsable des rejets à 92 %, suivi du transport aérien (3,6 %).

72,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an d'ici 2010. C'est l'objectif fixé par le Plan climat de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.